

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE
 DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
 DE LA GUADELOUPE DU 20 JUIN 2022**

DELIBERATION N°2022/2006-02

**Objet : MISE A LA REFORME DE MATERIELS INFORMATIQUES HORS
 D'USAGE- DESTRUCTION**

L'an deux mille vingt-deux et le 20 juin à 09h30, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe s'est réuni à la Direction du SDIS de la Guadeloupe sise 10 rue Georges BIRAS, Parc d'Activités « la Providence », ZAC de Dothémare – 97139 Les Abymes, et simultanément par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Henry ANGELIQUE, Président du Conseil d'Administration, par suite de sa convocation en date du 10 juin 2022.

Présents		Conseil d'Administration du SDIS Séance du 20/06/2022 <u>Liste des présents</u>			Modalités de participation à la séance
Membres du CASDIS					
Représentants du Conseil Départemental					
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance	
	ANGELIQUE	Henry	Président du CASDIS	Présentiel	
	MINATCHY	Danielle	1 ^{ère} vice-présidente	Visioconférence	
	BARON	Adrien	2 ^{ème} vice-président	Visioconférence	
	GOUBIN	Fred	Membre	Présentiel	
	JOAB	Catherine	Membre	Visioconférence	
	THOMAS	Fabienne	Membre	Visioconférence	
	MICHELY	Fabert	Membre	Visioconférence	
Représentants des communes					
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance	
	THEOBALD-PONCHATEAU	Marie-Yveline	3 ^{ème} vice-présidente	Visioconférence	
	OTTO	Jules	Membre	Visioconférence	
	COURTOIS	Jean-Philippe	Membre	Visioconférence	

Membres avec voix consultative				
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance
	ANTENOR-HABAZAC	Félix	DD SIS	Présentiel
Personnes invitées par le Président du Conseil d'Administration à assister à la séance				
	Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance
	MARC	Corinne	Cheffe du GBCP	Présentiel
	RILCY	Mario	Chef du Service Finances	Présentiel
	FIRMIN	Cindy	Cheffe du SAJGI	Présentiel

Secrétaire de séance : M. Fred GOUBIN, Membre

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée,

Considérant que le Groupement Système d'Information a procédé à un nouvel inventaire des matériels informatiques hors d'usage,

Considérant qu'il ressort de cet inventaire que sont hors d'usage, non réutilisables, et ont été mis hors service, les matériels suivants :

- **06 écrans d'ordinateurs :**

Marque	Modèle	Numéro de série
PHILIPS	BRILLANCE 195	AU3A1112009430
PHILLIPS	BRILLANCE 195	AU3A1107007316
PHILLIPS	170S4	HD000323007913
HANNSG	HP227	5447S3WY01523
HP	HP L1908W	3CQ83721HR
PHILIPS	BRILLANCE 195	AU3A1107007985

- **01 borne WIFI CISCO :**

Marque	Modèle	Numéro de série
SISCO	AIR LAP113	FCZ1239Q34H

Accusé de réception en préfecture
971-289710014-20220620-Delib222006-02-DE
Date de réception préfecture : 06/07/2022

- 15 claviers :

Marque	Modèle	Numéro de série
HP	KB-013	BATHC0KVBZS29Q
HP	KB-013	BATHC0KVB0G9K6
HP	KB-013	BATHC0KVB0G7AF
HP	KB-013	BC3270ACPUF30B
HP	KB-013	BATHC0KVB0GAYR
HP	KB-013	BATHC0KVB0G79S
HP	KB-013	BATHC0KVB0G9HJ
HP	KB-013	BATHC0KVB0GAY6
HP	KB-013	BATHC0KVB0GAWT
ACER	PR1101U	KBUSB0P097111008DFK701
DELL	SK8110	CN04N7417161644C0HVT
DELL	SK8110	CN04N7417161647L0PGI
HP	KU-0316	BC3620DVVBV843I
DELL	L3OU	CN-0N249F-65891
HP	KB0316	BC3270FVBW30I5

- 05 clients légers :

Marque	Modèle	Numéro de série
HP	HP COMPAQ T5000	CNV7470B8Z
HP	HP COMPAQ T5540	CNV9130GBM
HP	HP COMPAQ T5000	PAS DE NUMERO DE SERIE VISIBLE
FUJITSU	FUTRO S720	YLUD129424
FUJITSU	FUTRO S720	YLDU129420

- 03 copieurs :

Marque	Modèle	Numéro de série
RISO	SE-H301	33350151
RISO	SE-M301	33366085
RISO		33360423

- **1 écran :**

Marque	Modèle	Numéro de série
SAMSUNG	MODEL - U 48h5	ÅA (P3hNG300999W)

- **03 téléphones portables :**

Marque	Modèle	Numéro de série
CROSSCALL	SPIDER X4	2038150192
CROSSCALL	SPIDER X4	1743079493
CROSSCALL	SPIDER X4	1918124890

- **02 imprimantes :**

Marque	Modèle	Numéro de série
HP	MF552	CNBVHCK0BP
HP	MF552	CNBVHCKOC8

- **01 onduleur :**

Marque	Modèle	Numéro de série
APC	BACK-UPS ES700	5B1711T42548

- **02 ordinateurs portables :**

Marque	Modèle	Numéro de série
FUJITSU	LIFEBOOK E SERIES	DSDW016984
ACER	VERITON n281g	PSVBGE90301280680D9200

- **03 téléphones :**

Marque	Modèle	Numéro de série
ALCATEL	IP TOUCH 4018	FCN00819205749
ALCATEL	IP TOUCH 4018	FCN00819103580
ALCATEL	IP TOUCH 4018	FCN00819205751

- 01 souris :

Marque	Modèle	Numéro de série
DELL		

- 21 unités centrales :

Marque	Modèle	Numéro de série
HEDEN		s:1203018220
FUJITSU	ESPRIMO P420 E85+	YLTH476476
DELL	DELL PRECISION T 3500	CN0WN836708218B7A1TE
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12124ZK
HP	HP COMPACT 6000 PRO	VW190ET£ABF
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC1212503
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC10806NG
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12124Y5
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12124Z2
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12124YK
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12124Z4
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12112WP
HP	NP Z240T WORKSTATION	CZC7509PTS
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12202R2
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12202QW
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12124YP
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12202QJ
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12124Z0
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12124YM
HP	HP COMPACT 6000 PRO	CZC12124ZP
EDEN	5,5E+12	s:1203018207

Considérant que la mise à la réforme d'un bien consiste à le sortir de l'actif pour sa valeur nette comptable (valeur historique, déduction faite des amortissements éventuels) en cas de destruction ou de mise hors service d'une immobilisation,

Sur le rapport du Président,

APRES EN AVOIR DEBATTU ET DELIBERE

Article 1 : Autorise la mise à la réforme des matériels informatiques hors d'usage précédemment listés.

Article 2 : Autorise le Président du Conseil d'Administration à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toute pièce administrative, comptable et juridique s'y rapportant.

Accusé de réception en préfecture
971-289710014-20220620-Delib22006-02-DE
Date de réception préfecture : 06/07/2022

Article 3 : Monsieur le Président du Conseil d'Administration, le Payeur Départemental, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Guadeloupe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et publiée au recueil des actes administratifs du SDIS de la Guadeloupe.

Article 4 : Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le tribunal administratif de la Guadeloupe peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication ; le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

VOTE DU CASDIS	
En exercice	15
Présents	10
Votants	10
RESULTAT DE VOTE	
Voix pour	10
Voix contre	00
Abstention	00


Le Président du Conseil d'Administration

Henry ANGELIQUE

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Publié le :

Accusé de réception en préfecture
971-289710014-20220620-Delib222006-02-DE
Date de réception préfecture: 06/07/2022